



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules****156<sup>e</sup> session**

Genève, 13-16 mars 2012

Point 4.10.5 de l'ordre du jour provisoire

**Accord de 1958 – Examen de projets d'amendements  
à des Règlements existants proposés par le GRSG****Proposition de complément 1 à la série 05 d'amendements  
au Règlement n° 105 (Véhicules destinés au transport  
de marchandises dangereuses)****Communication du Groupe de travail des dispositions générales  
de sécurité\***

Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (GRSG) à sa 101<sup>e</sup> session; il est fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRSG/2011/35, tel qu'amendé par le rapport (ECE/TRANS/WP.29/GRSG/80, par. 30 et 31). Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) pour examen.

---

\* Conformément au programme de travail pour 2010-2014 du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/208, par. 106, et ECE/TRANS/2010/8, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements, en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

*Paragraphe 5.1.1.3.3, lire:*

«5.1.1.3.3 L'interrupteur doit être placé dans un boîtier répondant au degré de protection IP65 conforme à la norme CEI 60529.».

*Paragraphe 5.1.1.6.3, lire (y compris l'insertion d'une nouvelle note 6):*

«5.1.1.6.3 Connexions électriques

Les connexions électriques ... la norme CEI 60529 et être conçues de manière à empêcher une déconnexion accidentelle. Elles doivent être conformes aux normes ISO 12098:2004 6, ISO 7638:2003 6 et EN 15207:2006, selon le cas.

---

6 La norme ISO 4009 citée dans cette norme n'a pas à être appliquée.».

*Paragraphe 5.1.2.4, l'appel de note et la note 6 deviennent l'appel de note et la note 7.*

*Paragraphe 5.1.2.5, l'appel de note et la note 7 deviennent l'appel de note et la note 8.*

---